

Triple certification pour le Service du matériel et des imprimés

Le Service du matériel et des imprimés (SEMI) de la chancellerie d'Etat, vient de se voir décerner une triple distinction : la certification en assurance qualité (ISO 9001), la certification en gestion environnementale (ISO 14001) et la certification en gestion de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS 18001).

En 2007, le centre d'impression de l'Etat de Neuchâtel (CIEN) fût rattaché au Service de l'économat et du matériel scolaire (SEMS) donnant naissance au service actuel : Service du matériel et des imprimés (SEMI). Le centre d'impression possédant déjà ces trois certifications ISO depuis 2004, la chancellerie d'Etat a souhaité une certification complète du SEMI, ceci afin d'améliorer continuellement ses prestations vis-à-vis de ses clients.

Le but de la démarche de certification est notamment de viser une organisation optimale et un fonctionnement sans faille, ressentis à l'intérieur et reconnus de l'extérieur. Le tout, toujours dans une logique d'amélioration continue, assurant ainsi aux usagers du SEMI un traitement et un suivi de qualité de leurs demandes.

Deux volets sont prioritaires pour le SEMI, d'une par l'application de la législation environnementale qui vise à parvenir à un équilibre entre rentabilité et réduction de l'impact sur l'environnement. Dans ce but, le SEMI prend en compte les différents aspects de son activité qui influent sur l'environnement.

D'autre par, le SEMI attache une grande importance à la santé et sécurité au travail. La gestion de ces deux critères importants permet de créer un environnement de travail sain et sûr par le biais d'une structure qui permet d'identifier et de gérer systématiquement les risques.

Pour de plus amples renseignements:

Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 00.

Christian Berthoud, chef du SEMI, tél. 032 889 69 07.

Neuchâtel, le 16 septembre 2010